

# **Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Roquebrune Amitié le 11 janvier 2022 Salle de la mairie annexe à La Bouverie à 10 h.**

Présents : Bernadette Biard, Patricia Brunel, Alain Gominet, Marylène Hadet, Jean-Pierre Joudrier, Claude Laurent, Colette Maekelberg, Christian Marcellin, Françoise Martinet, Edith Messiaen, Alain Vaucouleur.

Absents excusés : Michel Lorand, Michel Regnault, Remy Sellin.

Ordre du jour :

- Point actuel sur la 5<sup>ème</sup> vague COVID et ses conséquences sur l'activité de l'Association actuelle et future.
- Fonctionnement de l'Association.
- Points sur inscriptions et finances.
- Contrôle des passes et certificats de test négatif pour reprendre les activités.
- Le point sur le site – décès de Nelly et Gazette des amitiés.
- Divers.

Jean-Pierre Joudrier, Président, renouvelle à tous ses vœux pour une bonne année 2022.

Souhais de bon rétablissement au mari de Patricia Brunel accidenté et immobilisé suite à une fracture de jambe.

## **1 - Point actuel sur la 5<sup>ème</sup> vague COVID et ses conséquences sur l'activité de l'Association.**

Jean-Pierre donne les dernières informations préfectorales concernant l'évolution de la pandémie dans le Var : 1150 cas/100 000 habitants. 15,7% de positivité.

Les vaccinés peuvent être porteurs du virus. Obligation de porter un masque même pour les boules, respect des gestes barrières, distanciation entre les personnes lors des activités, éviter les rassemblements.

Conséquences sur l'activité de l'Association :

- Suppression du pique-nique du 20 janvier et donc de la « Galette » offerte et ouverte à tous (marcheurs et non marcheurs) en dessert du pique-nique. Cette décision a été prise conjointement par Colette, responsable des marches et Jean-Pierre et dans l'urgence pour prévenir au plus tôt marcheurs, adhérents et boulangers. Information mise sur le site web.
- L'autorisation municipale d'organiser cette manifestation festive sur le site de Calandri était toujours en attente et il a été confirmé par la maison des Associations qu'elle n'aurait pas été accordée.
- Rémy Sellin et Marylène Hadet, chargés de la mise en œuvre des festivités, envisageront une autre forme de temps convivial à proposer en avril ou mai.
- Les remerciements aux bénévoles prévus en mars seront sans doute à reporter ultérieurement.
- La Conférence du mercredi 9 février 2022 salle Molière est maintenue.
- La sortie en car à Cassis le jeudi 19 mai 2022 est maintenue pour le moment.
- La Journée Champêtre le mardi 7 juin 2022 est maintenue.

## **2 – Fonctionnement de l'Association**

Alain Houte en envoyé au CA un message indiquant qu'il démissionnait de cette instance au motif que la décision d'envoyer seulement une lettre à l'ensemble des adhérents pour rappeler le respect que tout membre doit aux animateurs des activités de l'Association ne lui paraît pas une solution satisfaisante à son égard par rapport aux faits intervenus qui l'ont poussé à démissionner de son poste de responsable des boules. Jean-Pierre doit reprendre contact avec lui.

Michel Lorand a fait part de son souhait, pour raison personnelle, de ne plus participer à l'organisation des festivités.

## **3 – Point sur inscriptions et finances**

A ce jour : 415 adhérents

Finances : 7000 € sur compte courant et 7550 € sur livret A.

#### **4 - Contrôle des passes sanitaires - vaccinals**

En attente des décisions gouvernementales (passage du passe sanitaire au passe vaccinal et le risque que certains passes ne soient plus valides) un contrôle des passes est nécessaire et relève des responsables d'activité qui gèrent à leur manière le fait que le passe soit bien valide.

Pour les marches, compte tenu de l'amplitude des variations dans les présents des contrôles aléatoires seront effectués en début des marches.

Les personnes dont on a connaissance qu'elles ont été atteintes du Covid doivent présenter un test négatif pour reprendre.

Pour les cas-contacts (signalés par l'assurance maladie via TousAntiCovid), il est hautement souhaitable qu'ils fassent réaliser un test pour savoir s'ils sont positifs ou négatifs.

#### **5 – Point sur le site – Décès de Nelly et Gazette des amitiés.**

Fréquentation du site : environ 40 visites /jour.

Edith invite les animateurs d'activité à consulter le site web surtout au début de chaque mois pour faire circuler les informations et renseigner les participants (beaucoup d'entre eux n'ont pas le réflexe d'aller sur le site web ou seulement pour leur activité).

Dans les photos du repas de fin d'année publiées sur le site web sera incluse la carte de visite du fleuriste ayant fourni les roses offertes aux dames à cette occasion. Souhait de Michel Lorand de mentionner ce fleuriste ayant donné entière satisfaction.

Le CA donne un accord pour que le programme mensuel soit agrémenté par Alain V. de photos ou de textes brefs.

Décès de Nelly : Jean-Pierre rappelle la forte implication de Nelly dans l'Association au sein du C.A. et de l'activité Peinture sur Porcelaine, son dynamisme et son courage face à la maladie.

Elle avait créé un blog « La Gazette des amitiés » pour mettre en relation les personnes qui le souhaitent et échanger recettes, conseils de jardinage, couture, petites annonces utiles etc...

Le CA réfléchit à poursuivre cette action et à l'inclure sous une autre forme sur le site web en hommage à Nelly.

#### **6 - Divers**

- Cours d'informatique : l'animateur répond clairement et longuement aux questions posées.

Pour les débutants les cours auront besoin d'être plus structurés.

Au 2<sup>nd</sup> trimestre 2 groupes de 5 personnes (1 de débutants et 1 de confirmés) suivent les cours.

Le budget restant permet de proposer une 3<sup>ème</sup> session d'avril à juin, une information sera faite aux adhérents qui souhaiteraient s'inscrire, débutants ou confirmés.

Don caritatif : une action pour les jeunes en lien avec le PEDT mis en place par la commune est envisagée mais pour une action précise et non pour verser dans un fonds.

Badges : achat de 2 badges supplémentaires pour la salle Georgette Florent. La chorale dispose donc de 3 badges.

Plusieurs sujets seront à aborder lors des prochaines réunions : bénévolat et animateurs rémunérés, ventes privées.

La réunion se termine à 12 h.

**Prochaine réunion du Bureau : mardi 15 février 2022**

**Prochaine réunion du Conseil d'administration : mardi 8 mars 2022**